

[Texte]

bility to report back to the minister with respect to the investment portfolio they intend to support through trust investments. So the minister does retain a relationship to that trust investment portfolio.

Mr. Manly: I would like some more information as to what constitutes administration in the department's annual reports. What is included in administrative costs, and has the definition of administrative costs changed over the last decade?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, perhaps I could start and then ask Ron Fournier to complete my reply.

The department has four programs: the Indian program, which is called the Indian-Inuit program, but it is a misnomer because it deals only with the Indian people; the Northern program; the Office of Native Claims; and the Administration program. In terms of the way the estimates are broken down, everything in terms of the budget of the department is in one of three components—Indian program, Northern program or Administration. So to answer very specifically your question, everything that is not in the Indian program or in the Northern program is in Administration. For instance, the minister's office, my office, the branch of corporate policy that Mrs. Labelle is responsible for, and so on; finance, personnel, professional services such as architecture and engineering and so on, our EDP, computer services; all these things appear in the estimates under Administration.

If you want to know the over-all overhead cost, we made a comparison recently in terms of the total budget. Last year, 1979-80, it was 9.9 percent; in 1980-81, it is 9.7 percent. So the overhead cost is roughly 10 percent. Again, I was a bit hesitant to quote that number because it may come back to haunt us at another meeting. It all depends on what you include and what you do not include in Administration. But roughly, to deliver these programs, the overhead cost of the department's total budget of \$1.2 billion is roughly 10 percent.

Mr. Manly: Have there been any major shifts from the other departments to Administration, or from Administration to the other departments, in the last decade, or would the Administration component be relatively stable in terms of the work it has been doing?

Mr. Tellier: No, it keeps varying. For instance, Mr. Fournier was describing to one of your colleagues just a few minutes ago the consolidation of the personnel and financial services. Up to six or eight months ago there was a director of finance reporting to the assistant deputy minister of Indian Affairs, a director of finance reporting to the assistant deputy minister of

[Traduction]

pement économique. Du fait qu'elle administre maintenant une compagnie fiduciaire, la bande doit maintenant faire rapport au ministre au sujet de ce porte-feuille d'investissement fiduciaire. Donc le ministre continue à s'occuper de ce porte-feuille.

M. Manly: J'aimerais en savoir plus sur ce que représente la rubrique administration dans le rapport annuel du ministère. J'aimerais savoir ce qu'on entend par frais d'administration et j'aimerais savoir si la définition des frais d'administration a été modifiée au cours des dix dernières années?

M. Tellier: Monsieur le président, je vais commencer à répondre à cette question et je demanderai à M. Ron Fournier de terminer.

Le ministère présente quatre programmes: il y a le programme des affaires indiennes qu'on appelle Programme des affaires indiennes et inuit, ce qui est une mauvaise désignation puisque ce programme ne vise que les Indiens. Ensuite nous avons le Programme des affaires du Nord, puis le Programme des revendications des Autochtones et enfin le Programme d'administration. Les révisions budgétaires sont ventilées pour le ministère au titre de l'un de ces trois éléments, soit du programme des affaires indiennes, du programme des affaires du Nord ou du programme d'administration. Donc pour répondre précisément à votre question, tout ce qui ne se trouve pas dans le programme des affaires indiennes ou dans le programme des affaires du Nord se trouve dans le programme des services administratifs. Par exemple, le bureau du ministre, mon bureau, la direction de la politique générale dont M. Labelle est responsable etc., le service financier, le service du personnel, les services professionnels tels que ceux de l'architecture et du génie, le service d'informatique, de traitement des données etc. se trouveront dans le Budget indiqués au titre du Programme d'administration.

Si vous voulez connaître la part des frais généraux, je vous dirai que nous avons récemment établi cette proportion par rapport à l'ensemble du budget. L'an passé, soit en 1979-1980, cette proportion était de 9.9 p. 100; en 1980-1981, elle est de 9.7 p. 100; par conséquent il s'agit, pour les frais généraux, d'à peu près 10 p. 100 du budget total. J'ai hésité quelque peu à donner ce chiffre car ce chiffre pourrait nous revenir à quelque séance ultérieure. Tout dépend de ce que vous voulez inclure ou ne pas inclure au titre de l'administration. Mais d'une façon générale, le coût de ce programme, au point de vue frais généraux, s'établit pour le ministère à environ 10 p. 100 du budget total de 1.2 milliards de dollars.

M. Manly: Est-ce qu'on a constaté, au cours des dix dernières années, qu'il y avait déplacement important des chiffres allant d'autres programmes vers l'administration ou de l'administration vers les autres programmes ou est-ce que le facteur administration est resté relativement stable au point de vue travail effectué?

M. Tellier: Non, ce facteur varie continuellement. Par exemple, monsieur Fournier décrivait il y a quelques instants à l'un de vos collègues les regroupements qui avaient lieu au niveau des services et du personnel et des services financiers. Il y a six ou huit mois encore, il existait un directeur des services financiers qui relevait du sous-ministre adjoint des program-